



SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU LOT

Maison de l'Agriculture
430, avenue Jean Jaurès
CS60199 46004 CAHORS Cedex
Tel : 05 65 23 22 00
propriete.forestiere.46@gmail.com

Procès verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du samedi 10 Juin 2017 à MONTFAUCON

20 membres présents ; 39 membres représentés

Invités présents :

Sébastien DROUINEAU – Directeur adjoint CRPF Occitanie
Madame LAPERGUE – Conseil Départemental
Antoine d'ARAGON – Président UR Fransylva Occitanie

Marine LESTRADE- Ingénieur CRPF MP
Monsieur BOUCARD – Pdt de Quercy Energie
Monsieur GISBERT – Alliance Forêt Bois

Invités excusés :

Carole DELGA –Présidente Région Occitanie
Antoine d'AMECOURT – Président de la Fédération
Dominique ORLIAC - député
Jean LAUNAY - député
Catherine FERRIER – Préfète du Lot
Christophe CANAL – Pdt de la Chambre d'Agriculture

Jean Claude REQUIER – Sénateur Maire
Philippe GRAMMONT – Directeur DDT
Thierry DOUSSET – Sous préfet
Franck LEON - Sous préfet
Catherine MARLAS – Pdte du PNRCQ

Le président Eric Simon ouvre la session.

1 - Rapport d'activités couvrant l'année 2016 par Philippe Bayard

Ph Bayard présente une rapide synthèse des activités de l'année 2016.

Il détaille le lancement d'une lettre d'information semestrielle à l'intention des adhérents, la rédaction d'un kit de communication pour promouvoir le syndicat dans le cadre notamment d'une campagne téléphonique à l'intention des prospects du PDM de Sousceyrac.

Il précise les actions de communication (rédaction d'article) dans la presse locale, l'e journal « forêts de France » qui ont été réalisées notamment à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre syndicat. Avec le CRPF Midi Pyrénées (2016), a été réalisée une fiche sur les dégâts de gibiers qui a été largement diffusée et permet aux propriétaires impactées de préciser les dégradations qu'ils ont subies.

En Novembre 2016, le secrétaire avec le président du Syndicat ont relancés le CETEF 46, en donnant une première réunion sur les « projets carbone » à Cahors.

A l'occasion des différents PDM dont celui de Sousceyrac, Michel Bouchara a contribué à la dynamisation de la forêt en concertation avec le CRPF et les élus locaux.

Le PDM de Sousceyrac, fut également l'occasion pour le syndicat de lancer une campagne d'adhésion qui a été relayé par une campagne d « appels téléphoniques » auprès de plus de cent cinquante propriétaires forestiers non encore adhérents.

Par ailleurs, les administrateurs en charge de représenter le syndicat dans le cadre des commissions et auprès des différents organismes ont fait preuve de leur dévouement.

2 - Rapport financier par Lise Marie Fricou

Lise Marie Fricou présente le bilan financier. Elle notifie le déficit de notre bilan, effectif depuis plus de deux ans, en précisant que compte tenu des nouvelles actions engagées, dont entre autres une présence du président à Paris (journée des présidents) et des dépenses afférentes, l'utilisation de « prestataires payés » pour l'envoi des courriers (avec un doublement des envois de par la création de la lettre semestrielle du syndicat) celui-ci ne pourra se résorber si nous restons en l'état.

A cette occasion le président, propose pour faire face à ces nouvelles dépenses d'augmenter les recettes, une revalorisation des adhésions de 5 euros sur chaque tranche.

La proposition est soumise à l'ensemble des adhérents présents et est validée à une abstention prés.

CHARGES				PRODUITS			
FONCTIONNEMENT				PRODUITS COURANTS			
FOURNITURES DE BUREAU ET IMPRESSION		1 773,31		COTISATIONS			
LOCATION		50,00		268 adhérents		6 855,00	
ABONNEMENT		357,00		pour 7782 HA			
FRAIS DE STRUCTURE				AUTRES PRODUITS			
ASSURANCE RC		1 329,80		Retrocessions panneaux		80,00	
ASSURANCE ADMINISTRATEURS		314,32		Profits exceptionnels		54,74	
ASSURANCE LOCAUX		49,39		PRODUITS FINANCIERS			
FRAIS D'ACTIVITES				Produit compte sur livret			
MISSIONS RECEPTIONS,		186,01		DEFICIT DE L'EXERCICE			
DEPLACEMENTS ET MISSIONS PRESID ET ADMINISTRATEURS		423,45		1 259,47			
P et T		1 527,40					
REDEVANCE LOGICIEL		120,00					
REVERSEMENT A LA FEDERATION		1 590,00					
REVERSEMENT A L'UNION REGIONALE		390,00					
AUTRES (A RETROCEDER PUB)		166,00					
DIVERS							
TOTAUX		8 276,68		TOTAUX		8 276,68	

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport Moral par le président Eric Simon

Quelques mots sur mon premier exercice en tant que président : Je n'ai pas exactement réalisé les objectifs que je m'étais fixé et plus particulièrement dans le domaine de la représentation de notre structure auprès des interlocuteurs et acteurs locaux. Mais à chaque opportunité qui se présente, je la saisis.

L'organisation de notre bureau est entrain de se mettre en place. Notre nouveau secrétaire, Philippe Bayard prend petit à petit la mesure de sa nouvelle fonction. Mais il faut dire qu'il a parallèlement accepté à ma demande de relancer le CETEF46 dont il est devenu le président. Il a remarquablement relevé le défi. Un programme est en place pour les trois années à venir.

Il a également lancé et pris en charge la lettre d'info biannuelle de notre syndicat.

Je remercie : Lise Marie Fricou, notre trésorière, qui gère également le dossier de l'assurance responsabilité civile, notre vice président Michel Bouchara qui s'investit dans le développement économique de la forêt dans notre département et qui prendra la parole pour nous exposer son plan d'action, Michel Ferrié, notre past président très impliqué dans la commission départementale de préservation des espaces , agricoles et forestiers. Merci enfin à tous les administrateurs qui nous représentent dans les différentes commissions et comité de pilotage.

Au plan national, j'ai participé aux deux « journées des Présidents » en octobre 2016 et mars 2017. Elles permettent de prendre connaissance de la politique de la fédération, des dossiers, de rencontrer d'autres syndicats et de connaître leurs positions.

En septembre 2016, création de l'Union régionale Occitanie qui regroupe tous les syndicats forestiers de la nouvelle région. J'y suis le représentant de notre syndicat et M. Ferrié, suppléant. Cette union me semble importante pour traiter les dossiers au niveau de la région comme le plan régional Forêt Bois au travers de la « commission régionale de la forêt bois » avec un dossier important concernant l'équilibre sylvo cynégétique. Important également en ce qui concerne les financements puisque cette compétence est au niveau régional.

Deux mots au sujet de l'action de la fédération et la nôtre sur le terrain : Il est très difficile pour nous compte tenu de nos moyens de mettre en œuvre toutes les circulaires nous demandant des actions sur le terrain avec une réaction quasi en temps réel. Comment interroger nos adhérents sur la représentativité patronale (à savoir lesquels d'entre eux ont employé du personnel, combien et sur quelle durée) en étant sûr d'avoir des réponses et à quel coût ?

Néanmoins, par rapport au programme « Mobiliser » de notre fédération qui consiste à renforcer le réseau des syndicats et des unions régionales en partageant les expériences et initiatives qui fonctionnent bien, nous avons créé pour le Lot le document intitulé « Fiche d'accompagnement pour la prise en compte du patrimoine arboré, de la gestion et de l'exploitation des forêts dans les documents d'urbanisme ». C'est Marine Lestrade, Responsable CRPF du Lot et de l'Aveyron qui a actualisé les données du document.

Le numéro 1 de « Forêts d'Occitanie » est paru. Trimestriel, il remplace « l'Echo des Forêts ». En 2017 une nouvelle région. C'est pourquoi, j'ai demandé à Sébastien Drouineau, directeur adjoint du CRPF Occitanie, d'animer notre AG avec une présentation de la Forêt d'Occitanie.

Renouvellement des administrateurs

ARTICLE 9 – Conseil d'administration : durée et renouvellement

Le Conseil d'Administration est élu pour six ans et renouvelable par tiers tous les deux ans.

Renouvellement des administrateurs

Michel BOUCHARA
Louis de VERDAL
Lise Marie FRICOU
Christian GUARY
Pierre-Louis LASFARGUES (pas candidat)

Élection nouveaux administrateurs

Jean PUECHALDOU Coopté à l'AG 2016
Christian VIGIE

7 Débat

Intervention de Marine LESTRADE, représentante du CRPF pour le LOT

PDM de Lacapelle-Marival a démarré depuis l'été 2016. Flore Giraud est l'animatrice.

Ce PDM concerne 2680 propriétaires sur 8250 ha.

La forêt est répartie ainsi : 37% châtaignier, 33% chênes nobles, 10% hêtre et 10% résineux. Elle est peu améliorable (5% de la surface) mais 1/3 de la surface est récoltable.

4 réunions d'information pour les propriétaires ont été organisées, 95 personnes ont participé. 80 propriétaires ont sollicité un diagnostic. Cela démontre une très bonne dynamique et laisse présager un fort succès de l'opération. Les élus du Grand Figeac ont souhaité étendre le dispositif de soutien à l'investissement en place sur le Haut-ségala, au territoire du PDM de Lacapelle-Marival.

Avec Sousceyrac-En-Quercy, ce sont désormais 29 Communes du Ségala qui bénéficient du soutien des collectivités locales, en complément des aides Europe/région/Etat existantes.

Le CRPF réalise l'animation de ces enveloppes grâce au financement du programme TEPCv et au PDM. La très forte implication des élus locaux sur ce territoire, notamment Michel Bouchara et Jean Laporte, est à souligner et féliciter.

Le FOGFOR de base terminé en début d'année sur le Ségala a été un franc succès, il se poursuit cette année par un FOGFOR perfectionnement de 5 jours.

Sur la Bouriane, le CRPF participe aux travaux de révision de la CFT engagés par le PETR Grand Quercy. Un PDM est en projet sur Salviac pour 2018-2019

Intervention de Michel Bouchara, sur la charte forestière

Le Vice-président, présente le projet de charte forestière établie dans le cadre du PETR du « Grand Figeac ». Il rappelle qu'il en existe déjà une sur la Bouriane, qui est en train d'être élargi au périmètre du « Grand cahors ». Pour rappel, Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Loi d'Orientation sur la Forêt du 9 juillet 2001. « Sur un territoire pertinent au regard des objectifs poursuivis, une Charte Forestière de Territoire peut être établie afin de mener un programme d'actions pluriannuel intégrant, le cas échéant la multifonctionnalité des forêts locales ... ». Cette démarche contractuelle vise à permettre la rencontre des propriétaires forestiers, publics ou privés, qui offrent des services, et des demandeurs motivés par un ou plusieurs de ces services, voire même par l'avenir global d'un territoire forestier ». Dans le cas présent, cette charte répond à un double défi : permettre une ouverture accrue de la forêt, valoriser l'aspect économique

Intervention d'Antoine d'Aragon, président de l'union Régionale

- le Président précise les difficultés de mise en place de la nouvelle structure régionale dans el cadre de la nouvelle grande région « Occitanie ». Il rappelle son intérêt pour reprendre les bonnes idées initialisées dans certains départements. ceci bien sur dans le cadre d'un partage d'expériences fécond. Interrogé sur une bonne pratique mis en place dans son département du Tarn il précise l'action de développement des abonnements à « Forêts de France » en sponsorisant au niveau départemental et au niveau de la fédération nationale pour un coût total de 13 euros par nouvel adhérent. Cette action a conduit à 70 abonnés de plus sur son périmètre. Par ailleurs le président précise que le prix de nos adhésions est un des moins chers de notre nouvelle grande région.

Présentation « les forêts d'Occitanie, vous avez dit diverses ? » par Sebastien Drouineau du CRPF Occitanie

- Sébastien Drouineau du CRPF Occitanie nous a présenté la place des forêts dans le nouveau territoire de la grande région Occitanie. Avec un taux de 36 % de surface forestière, essentiellement privée, il a insisté sur les écarts sur les différents départements pouvant passer de moins de 25 % à plus de 45 %. Une forêt, où les feuillus dominent les résineux dans un rapport de 1 à 4. Il a également insisté sur une production qui augmente et qui n'est pas « consommé ». Enfin il nous a montré la diversité de cette forêt sur ce grand territoire.

L'assemblée générale est clôturée à 12h30